

Isabelle Senécal, mère au front  
Comité de travail - Northvolt  
Pour les Mères au Front

Montréal, 18 juin 2024

L'honorable Steven Guilbeault, Ministre de l'Environnement et du Changement  
climatique  
[ministre-minister@ec.gc.ca](mailto:ministre-minister@ec.gc.ca),

c.c.Agence d'évaluation d'impact du Canada  
[information@aeic-iaac.gc.ca](mailto:information@aeic-iaac.gc.ca).

**Objet: Demande d'évaluation environnementale fédérale du projet Northvolt 6**

Monsieur,

À la suite de plusieurs démarches auprès des autorités du Québec visant à nous informer des impacts environnementaux potentiels, tant positifs que négatifs, de ce projet, nous vous demandons de soumettre l'ensemble du projet Northvolt 6 (phases 1-2-3) à une évaluation environnementale fédérale. Au niveau provincial, seule l'usine de recyclage sera assujettie à la procédure québécoise d'évaluation d'impact qui aura lieu à un stade où des impacts majeurs seront déjà réalisés.

Demanderesse principale : Isabelle Senécal, mère au front pour Kitana, Jacques, Jean-Louis et

André

<données d'identification caviardées>

<adresse de courriel caviardée>

<données d'identification caviardées>

Informations sur le projet concerné par cette demande:

Northvolt 6  
Northvolt Amérique de Nord  
1007-606 rue Cathart  
Montréal (Québec) H3B 1K9

Les coordonnées mentionnées sont celles inscrites au registre des entreprises. Il est connu que l'entreprise déménage sur l'avenue McGill College avant de s'installer sur le site de la future usine.

Ce site est un terrain d'une superficie de 172 hectares (soit 18 500 000 pieds carrés) situé en bordure de la rivière Richelieu, à cheval sur les municipalités de Saint-Basile-le-Grand et McMasterville en Montérégie.

Selon les informations auxquelles nous avons accès, le terrain de l'usine est actuellement en préparation. La construction de l'usine devrait débuter au cours de l'année actuelle et entrer en opération en 2026. Le projet ne serait soumis, jusqu'à maintenant, à aucune évaluation environnementale fédérale.

Parce qu'il y a de sérieux risques d'impacts environnementaux négatifs sur des éléments de juridiction fédérale, nous demandons que ce projet soit soumis à une évaluation environnementale fédérale. Les éléments de juridiction fédérale et les lois associées qui seraient enfreints sont détaillés ci-dessous.

Loi sur les pêches : Northvolt 6 installera un système de pompage d'eau de la rivière Richelieu pour le refroidissement des équipements et ses procédés de fabrication. Jusqu'à ce jour, les volumes d'eau qui seraient pompés ou utilisés sont inconnus. Rappelons que les dispositions de la loi sur les pêches visent à encadrer la gestion et la surveillance des pêches ainsi que la conservation et la protection du poisson et de son habitat, notamment par la prévention de la pollution.

En date d'aujourd'hui, nous ne savons toujours pas comment seront traitées les eaux industrielles ou "de procédés", si des produits toxiques utilisés dans les procédés pourront s'y retrouver, comment le contrôle ou la vérification sera fait, etc. Rappelons que Northvolt utilisera des oxydes de nickel, de cobalt et de manganèse pour fabriquer les cathodes et que ces produits ne font l'objet d'aucune norme au Québec. Comment pourrions-nous être assurés que le poisson, comme ressource publique mais aussi pour sa valeur intrinsèque, sera protégé si les produits toxiques ne sont pas détectés puisqu'ils ne font pas l'objet de normes et de mesures?

Aussi, le terrain sur lequel l'usine sera construite est très contaminé. Le déboisement et les travaux de construction entraîneront des risques que les contaminants du sol se retrouvent dispersés dans la rivière et nuisent aux poissons. Des sédiments contaminés se sont déposés, au cours de l'exploitation industrielle antérieure du lieu, au fond de la rivière et près des berges. Le prélèvement et le rejet de grandes quantités d'eau entraîneront un risque que ces sédiments se soulèvent aux prises d'eau et contaminent la rivière.

Ajoutons que l'eau rejetée après refroidissement pourrait être contaminée par des bactéries et, de plus, la différence de température de l'eau rejetée pourrait avoir un impact négatif sur les poissons.

Loi sur les espèces en péril : Northvolt 6 présente de nombreux risques pour plusieurs espèces en péril.

D'abord, la portion de la rivière, située face au site de l'usine, comporte des zones considérées comme un habitat essentiel au chevalier cuirré, en vertu de la loi sur les espèces en péril du Canada. Je souhaite rappeler que la loi stipule qu'il est interdit de détruire un élément de cet habitat, à moins d'obtenir un permis qui peut être délivré seulement pour des "recherches scientifiques", une "activité qui profite à l'espèce" ou si le projet "ne touche à l'espèce que de façon incidente". Il n'existe que deux frayères pour le chevalier cuirré. Elles sont toutes les deux situées dans la rivière Richelieu. L'une d'elle se situe en amont du site de Northvolt. Les larves et les très jeunes poissons pourraient se retrouver dans ce secteur essentiel. Ajoutons que le secteur essentiel dont il est question est aussi utilisé par les poissons adultes pour leur alimentation et leur migration. Une évaluation environnementale fédérale est essentielle pour s'assurer de la pérennité de ce poisson unique.

Ensuite, deux espèces d'oiseaux, considérés comme menacés par le Comité sur la situation des espèces en péril du Canada, fréquentent la partie nord-est du site : le petit blongios et l'hirondelle de rivage. Le petit blongios est reconnu comme une espèce menacée dans la Loi sur les espèces en péril du Canada. L'hirondelle de rivage aurait connu une chute de sa population de 99% depuis 1970. Northvolt plaide que l'habitat du petit blongios sera protégé et que les impacts seront minimes. Comment s'assurer que les habitats de ces oiseaux demeurent viables et aptes à assurer la pérennité de ces espèces alors qu'une grande partie des milieux humides et l'essentiel des boisés sont ou seront détruits? Si cela s'avère nécessaire aux espèces concernées, nous devons réhabiliter les habitats détruits. Une évaluation environnementale fédérale pourrait grandement contribuer à clarifier ces aspects.

De plus, d'autres espèces fréquentent les lieux ; la nidification serait considérée comme "probable" pour l'hirondelle rustique, le goglu des prés, la grive des bois. Elle serait "possible" pour la paruline du Canada. Ces espèces sont aussi inscrites comme étant menacées en vertu de la Loi sur les espèces en péril du Canada.

Enfin, la tortue molle à épine et la petite chauve-souris brune sont recensées sur le site et sont "en voie de disparition" qui est le statut le plus critique de cette même loi.

Monsieur Guilbeault, nous vous savons très sensible aux dangers que pose le réchauffement climatique. Northvolt, comme tous les acteurs de la filière batterie, plaide l'importance qu'ils auraient dans la décarbonation de nos sociétés. Cet argument en est un d'écoblanchiment lorsqu'il sert aussi à garder sous silence les impacts sur la biodiversité et à se soustraire aux évaluations environnementales nécessaires pour bien évaluer les projets. Nous vous rappelons qu'un récent rapport des Nations Unies sur la biodiversité révélait qu'environ un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction et ce, bien souvent en l'espace de quelques décennies et plus que jamais dans l'histoire de l'humanité. Aussi, vous savez certainement que le centre

d'excellence en prospectives du Canada, Horizon de politique Canada, situait en deuxième place le risque "La biodiversité disparaît et les écosystèmes s'effondrent" sur la liste des 10 perturbations les plus probables et la liste des 10 perturbations ayant le plus d'impacts. Est-ce à cela que nous voulons contribuer sous le prétexte de la décarbonation?

Au nom de l'avenir de nos enfants et du vivant, nous vous exhortons de faire preuve de courage en demandant que Northvolt soit soumis à une évaluation environnementale fédérale.

Nous espérons ardemment que vous donnerez une suite favorable à notre demande.

Isabelle Senécal, demanderesse principale, Mère au front pour Kitana, Jean-Louis, Jacques, André et tout le vivant

Mères au front, Coordinatrice générale, Myriam Thériault

Nathalie Ainsley, au nom des Mères au front Montreal, mère au front pour Laurie et Annie

Sylvie Cantin, au nom des Mères au front Rive-Sud, Grand-mère au front pour Jérémie et Alex

Jacinthe Villeneuve pour le Comité Action Citoyenne - projet Northvolt, pour moi-même et pour tous les enfants dont Mathis, Camélia, Léonie, Olivia et Marius

Anne-Marie Chapleau, au nom des Mères au front du Saguenay et mère au front pour Daphné, Lily, Agathe et Pierre.

Mères au front de la ville de Québec

Jacques Benoit, GMob (GroupMobilisation)

Henri Jacob, président d'Action boréale

Marc Nantel, porte-parole Regroupement Vigilance Mines de l'Abitibi et du Témiscamingue (REVIMAT)

Lucie Sauvé, Comité de coordination, Collectif scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec

Richard Langelier, Collectif scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec

Bernard Saulnier, Collectif scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec

Marie Saint-Arnaud, Collectif scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec

Bernard Bourget, Collectif scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec

Christophe Reutenauer, Collectif scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec

Sebastian Weissenberger, Collectif scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec

Jean-Philippe Waaub, Collectif scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec

Bonnie Campbell, Collectif scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec

Dominique Daigneault, présidente, Conseil central du Montréal métropolitain - CSN

Normand Léo Beaudet, Coalition Alerte à l'Enfouissement Rivière-du-Nord

Karen Busque, Gabrielle Dessureault, Michel Leclerc, Jean Cloutier, Les AmiEs de la Terre de Québec

François Geoffroy, Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique

Chantal Levert coordonnatrice générale Réseau québécois des groupes écologistes RQGE

Shirley Barnea, Pour le futur Montréal

Katherine Massam, secrétaire générale, Regroupement Vigilance Énergie Québec

Colette Provost pour Les oubliés de l'autobus

Ève Duhaime, TerraVie

Carole Dupuis, Mouvement écocitoyen UNEplanète

Catherine Arrouart, Les Amis des forêts Chaudière et mère au front pour Zoé, Maurice et Adrien

Julie Robillard, Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)

Jacques Ouellet, Regroupement citoyen Solidarité Gaspésie

Lucie Massé, porte-parole, Action Environnement Basses-Laurentides

Ariane Labonté, Comité Action citoyenne et Mère au front pour Solamé et tous les êtres vibrants

Elisabeth Greene, mère au front pour Augustin et tous les autres, militante pour Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM

Alison Hackney, M. Sc.

Odette Sarrazin, Saint-Gabriel: une collectivité, comité citoyen et mère au front pour Sophie

Elisabeth Mottard, Mère au front pour Florent

Marie-Andrée Foucreault-Therrien, mère au front pour Audrey, Marie-Soleil, Raphaëlle, Gabrielle et tout le Vivant

Sylvie Provost, Mère et grand-mère au front pour la survie du Vivant

Geneviève Foucreault-Therrien, mère au front pour Jérémy et tout le Vivant

Bruno Detuncq, professeur à la retraite de Polytechnique Montréal

Ellen Nutbrown, membre RVÉQ.

Kathy Bouffard, mère au front d'Abitibi-Ouest, mère au front pour Danika

Annie Macfhay, pour le Comité Action Citoyenne- Projet Northvolt et Mère au Front de la Capitale-Nationale pour Léonard et Aubert.

Louise Deschênes, Mère au front pour Mathilde, Fleur et tout le vivant

Charles-Antoine Bachand, professeur en fondements de l'éducation, Université du Québec en Outaouais

Linda Robichaud, Mères au front pour Renaud et Félix

Karyne Lavoie, Mères au front pour Anne-Léa et Annika, Mères au front de l'Outaouais

Geneviève Carrisse, Mères au front pour Marie-Claude et Julie-Anne, MAF Outaouais

Alexandre Richard, Citoyen

Elsa Moreau, mère au front pour Ophélie et Héloïse

Linda Auclair, citoyenne

Carole Mainville, mère au front pour Clarence et tous les enfants du monde.

Louise Condrain, mère au front pour Alix, Loïc, Élisabeth, Émile, Gabriel, Esmée, Alexis et tous les enfants du monde

Raphaëlle Mantha, alliée des mères au front pour le Vivant

Lise Beauchemin, citoyenne

Valeria Moro, mères au front pour Sabrina, Marie, Mathilde, Laura et le Vivant

Brigitte Hannequin, mère au front pour Geneviève, Gabriel, Catherine et tout le vivant

Michèle Senay, mère au front (Rive sud) pour Laurent et Maude

Kareen Guillaume, mère au front pour Oscar et le vivant

Hélène Charpentier, Mère au front pour Julien, Héroïse, Charlotte et

Mathis

Eric Desjardins, citoyen

Alain M. Gaulin, citoyen

Charles Montpetit, citoyen

Catherine Rouleau, Amis du boisé des Châtels et mère au front pour le vivant

Catherine Sacchitelle, MAF pour Odile, Maude, Pascal et Emmanuel

L'Association des Saint-Marcois

Chantale Gamache, Association des Saint-Marcois

Jennifer Ricard Turcotte, mère au front pour Alice, Olivia et Abie

Marie-Josée Béliveau, Collectif femmes pour le climat

Antoine Giannuzzi, Comité Action Citoyenne

Rémi Rouleau, citoyen.

Lucie Lamontagne, Comité Action Citoyenne, pour Elianne et ses futurs enfants.

Alain Levesque , citoyen